[illegible] — Mardi soir, vers huit heures, [illegible] de la rue de l'Escaut, la [illegible] de 58 ans, voulut mettre [illegible] sans prendre la pré[illegible]
Aussitôt la [illegible] et la lampe fit explosion. La [illegible] fut grièvement brûlée à la figure, au [illegible] droit et au bras droit.
Son état est grave.

[illegible] — Nous apprenons le décès prématuré, en Algérie, de M. Jules Gourdin, chef d'escadron au [illegible] régiment de spahis, chevalier de la Légion d'honneur, fils de feu M. Gourdin, ancien maire et ancien sous-préfet de Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS

BAPAUME. — Le service anniversaire pour les victimes de la bataille de Bapaume, aura lieu le mercredi 3 janvier prochain, à 11 heures du matin, dans l'église de Bapaume.

BOULOGNE-SUR-MER. — *Tentative d'évasion.* — Les tentatives d'évasion ne sont pas choses bien rares, cependant, nous pensons que celle qui s'est produite à la prison de Boulogne, dans la nuit de dimanche à lundi, a quelque chose de particulier, en raison du jeune âge des prisonniers qui l'ont complotée.

[illegible] et Delahaye, qui ont, le premier dix-[illegible] et le second seize, sont les deux individus qui ont essayé de se sauver de la prison où ils étaient enfermés, en attendant leur transfert à une maison de correction.

Nous ne savons pas exactement comment ils s'y sont pris pour sortir de leurs dortoirs, toujours est-il qu'en faisant sa ronde, le gardien-chef les aperçut sur le toit; inutile d'ajouter que les deux réfractaires furent mis en demeure d'avoir à réintégrer leur gîte au plus tôt, ce qu'ils s'empressèrent de faire, faute de mieux.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 29 DÉCEMBRE. — Alphonse Blyweert, rue Cugnot, 7. — Catherine Verniers, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 2. — Marie Gobert, rue Meyerbeer, 7. — Henri Lesage, rue de Mouveaux, cour Vanlaton, 10. — Hélène Vandenberghe, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 33. — Victor Vroman, rue de l'Epeule, cour Dhalluin, 18. — César Moine, rue Pellart, fort Mullier, cour Lefebvre, 53. — Léon Leman, rue Lacroix, 6. — Germaine Vandeputte, rue des Fleurs, maisons Leclercq. — Maria Hespel, sentier du Ballon, cour Caby, 9. — Adèle Desmettre, rue de la Longue-Chemise, cour Hannotte, 9. — François Decraemer, rue d'Espagne, 26. — Marie Axters, rue Bernard, cour Desmarques, 7. — Emile Volleklndt, rue des Longues-Haies, cour Tonneau, 1. — Coralie Devos, rue de la Perche, 25.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 29 DÉCEMBRE. — Charles Dauphin, 40 ans, tisserand, rue du Fontenoy, cour Flipo. — Georges Hétroy, 54 ans, tisserand, dans le canal de Roubaix, près le pont du Beau-Chêne. — Hélène Lemahieu, 8 mois, rue de Ma Campagne, 30. — Alfred Clarisse, 6 ans, horloger, rue du Bois, maison Derville. — Charles Cavette, 30 ans, charbonnier, Hôtel-Dieu. — Félicie Desnarbieux, 30 ans, piqûrière, Hôtel-Dieu. — Arthur Debreux, 3 mois, rue de Mouveaux, cour Frère, 20. — Elisa Grandsart, 67 ans, sans profession, rue du Chemin-de-Fer, 53. — Jean Vanavasselh, 1 an, rue Colbert, 35.

Etat-civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 30 décembre. — Hortense Legraux, place des Nonnes. — Philomène Desurmont, chemin des Carliers. — Sidonie Lefebvre, au Brun-Pain. — Germaine Lanoi, rue de Gand. — Léon Kindt, Tilleul.
Décès. — Jeanne Delrue, 2 mois, Pont Rompu. — Marie Dupont, 10 mois, rue du Chêne-Houpline.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Malfait-Grandsart**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Elisa Grandsart**, veuve de Monsieur **Narcisse Malfait**, décédée à Roubaix, le 29 décembre 1882, à l'âge de soixante-sept ans, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 31 dudit mois, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, 53.

Les amis et connaissances de la famille **Leruste-Galois**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Clémence-Joseph Leruste**, décédée à Wattrelos, le 30 décembre 1882, dans sa 25e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels de 2e Classe, qui auront lieu le mardi 2 janvier 1883, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, au hameau de la Houzarde.
Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit du Mois, qui sera célébré le mardi 30 janvier, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille **Dubus-Cerselis**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de **Augustin Dubus**, décédé à Roubaix, le 29 décembre 1882, à l'âge de 22 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 31 courant, à 2 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Soubise, cour Watteau.

Lettres mortuaires et d'Obits
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

A propos d'épuration

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

J'espère que vous voudrez bien m'accorder l'hospitalité dans vos colonnes pour y reproduire une conversation que j'entendis dans l'un des estaminets les plus achalandés de la ville, conversation que vos lecteurs trouveront, je crois, instructive et amusante.

Le colloque a lieu entre plusieurs amis républicains, dont un a l'air puritain, et le patron de l'établissement. Il s'agit de l'*épuration* dans les divers services municipaux.

L'AMI

« C'est bien fait, il y a longtemps que l'on aurait dû renvoyer tous ces réactionnaires.

LE PURITAIN

» D'accord, mais il y a dix ans que nous sommes en République, trois conseils municipaux se sont succédés depuis; il y a deux ans que M. Moreau est élu, pourquoi ne pas les avoir renvoyés plus vite.

LE PATRON

» Certainement, c'est juste, on aurait dû congédier ces *Monsieurs* plus tôt; mais d'abord, on avait aucune raison de le faire, tandis que... aujourd'hui....

LE PURITAIN

» Aujourd'hui, aujourd'hui.... la République est-elle plus en danger qu'il y a deux, trois ans, dix ans.

LE PATRON (*baissant la voix et prenant un air mystérieux*).

» Non! certainement non, mais à tout il faut un but. On ne révoque pas ces *Monsieurs* de l'octroi, du conditionnement, du scel, etc., précisément parce qu'ils déplaisent. — (*Baissant encore la voix.*) — Ce n'est même pas à eux que l'on en veut, vous comprenez, c'est une tactique qui permettra d'en révoquer d'autres dont la présence gêne, des individus qui ne laisse[nt] même pas passer une planche de sapin [illegible]

L'AMI

» Comment cela, comment cela? je ne comprends [illegible]

LE PATRON

» Que vous êtes naïf! Vous n'êtes donc pas [illegible]

L'AMI

» Si fait, si fait, patron, mais..

LE PATRON

» Eh bien! alors, vous devez comprendre que que de si haut que l'on descende, fut-ce même des combles de la mairie de Lille, on n'est pas parfait et que sous prétexte d'épuration... dame!... d'un côté, une bonne direction... de l'autre plus de contrôle... vous comprenez?

LE PURITAIN, (*vivement*).

» Non! non, je ne comprends pas, je ne veux pas comprendre! Je n'admettrai jamais que des républicains, des citoyens qui se disent socialistes tolèrent non plus du favoritisme, non plus du népotisme, mais, si je vous en croyais...... ce qui est cent fois plus méprisable : du *mihisme*.

LE PATRON, (*haussant les épaules et s'éloignant*).

» Idiots, va! ça n'entendra jamais rien aux affaires. »

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

UN LECTEUR.

BELGIQUE

LIÈGE. — Voici des détails complémentaires sur l'épouvantable accident de Dison, que nous avons annoncé hier dans une dépêche :

« Vers 4 heures, écrit-on de Dison, une formidable détonation a retenti, ébranlant les maisons : c'était la chandière de la fabrique Levaux, située à droite de l'église, qui venait de faire explosion. La façade de la fabrique est, en partie détruite, à l'intérieur tout est affreusement bouleversé, les maisons Demez et Yuncker ont leurs façades en partie détruites et menacent ruine.

» Malheureusement il n'y a pas que des dégâts matériels. De nombreux ouvriers ont été ensevelis sous les décombres. A la première nouvelle, la police, la gendarmerie, les autorités, toute la population sont accourus sur les lieux et tont ce monde s'est mis à l'œuvre pour retirer les malheureux ensevelis.

» La foule est immense sur le lieu de l'accident, et le coup-d'œil est penible à voir. Il est impossible de connaître encore exactement l'étendue de ce désastre. Cinq cadavres et de nombreux blessés ont été retirés des décombres et les travaux de sauvetage continnent.

» La population est dans la désolation. On dit — mais je n'ai pu vérifier le fait — que plusieurs enfants qui revenaient de l'école sont gravement blessés. Trois marches extérieures de l'église ont été fendues par l'explosion. La force a été telle, que des débris de la chaudière ont été retrouvés à des centaines de mètres sur la route de Petit-Rechain.»

— On écrit de Dison, 11 heures du soir, au sujet du même accident :

« Je viens de visiter le lieu de l'accident ; le spectacle est écœurant. Ce vaste établissement, appartenant à M. Hannotte-Lejeune, était occupé par M. Levaux-Lenders, filateur. L'explosion s'est produite au moment où les ouvriers prenaient leur goûter. Aucun d'eux n'a été atteint. Tous les blessés se trouvaient, sur la rue, la plupart à une grande distance. Cela s'explique par ce fait que la chaudière se trouvait enterrée à l'extérieur, sous le trottoir. Il s'est produit, au moment de l'accident, une secousse semblable à un tremblement de terre, qui a été ressentie à une grande distance.

» Une partie l'établissement est entièrement démolie depuis le rez de chaussée jusqu'à la toiture. Toutes les fenêtres sont brisées et l'intérieur est rempli de débris. La maison voisine, occupée par le sieur Demez, est tonte saccagée. La plupart des habitants sont ou brûlés ou gravement blessés.

» Les six maisons d'en face ont toutes leurs fenêtres brisées et leurs meubles saccagés.

» Le nombre des morts n'est pas aussi considérable qu'on le disait d'abord, mais celui des blessés est plus grand. Il y a en tout 15 blessés, dont huit sont à l'hôpital et parmi lesquels se trouvent une enfant de 10 ans, la petite Plumhaus, qui se trouvait au magasin du sieur Demez et qui a été tuée sur le coup.

» Un tout jeune enfant du sieur Demez ne laisse plus d'espoir. Un enfant de 10 ans, le petit Yunker, a les jambes cassées. Le petit Michel David, âgé de 3 ans et 6 mois et son frère, âgé de 6 ans, qui jouaient sur la rue, sont fortement blessés. Deux portefaix qui stationnaient à 60 mètres de là sont également à l'hôpital, ainsi que le conducteur du char-à-bancs de Herve, qui a été frappé sur son siège.

»Le pavé est soulevé sur une grande longueur et ses débris jonchent le sol à plus de cent mètres.

» La police, les autorités et les médecins ont tous fait leur devoir. Ce terrible accident a plongé toute la localité dans la consternation. »

FAITS DIVERS

LES INONDATIONS EN ALSACE. — On mande de Strasbourg :

« Comme il était facile de le prévoir, la crue de l'Ill a pris hier d'heure en heure des proportions de plus en plus inquiétantes. Les eaux ont monté dans les dernières 24 heures de 48 centimètres, tous les ports de débarquement sont sous eau et la circulation est complétement interrompue le long du quai St-Nicolas, entre le pont de ce nom et le pont de St Thomas, de même que sur le quai de la petite France.

» Dans le fossé des fortifications, sur la rive gauche de l'Ill, l'eau affleure le dessous du tablier des ponts. Le Mülbach a débordé et intercepté les communications sur la route qui longe les fortifications entre la porte Blayche et la porte de Schirmerk.

» Au pont de la Main-de-fer, les eaux se précipitent comme un torrent impétueux à travers des jardins. Depuis ce matin, la route de Lidgolsheim se trouve sous l'eau. Les quartiers de la Montagne-Verte, de l'Elsau et de la Metzerau ne forment qu'un immense lac dans lequel émergent seulement quelques îlots.

La Kaltan est inondée, et dans le Schachenfeld il se forme d'énormes nappes provenant des eaux d'infiltration. Le chiffre des bateaux qui maintiennent la communication a été considérablement augmenté et, ce matin, une vingtaine de barques étaient installées sur différents points.

La Robertsau, dont une partie se trouve déjà sous eau, est gravement menacée ; dans la dernière nuit et ce matin, un service de gardiens a été organisé sur les différentes digues.

Holzheim est complètement sous eau, et à Kolbsheim la Brusche s'est déversée dans le canal, dont on dû ouvrir en hâte toutes les écluses. Les nouvelles reçues des communes situées en amont de Strasbourg ne sont guère rassurantes. Une dépêche de Guémar annonce qu'à 8 heures du matin l'Ill continuait fortement à monter; une dépêche analogue est arrivée d'Illfurth.

Depuis hier soir le Rhin a crû de 1 m. 60 et ce matin, à 10 heures, les eaux indiquaient 3 m. 60 à l'échelle fluviale du pont de Kehl.

— Nous recevons les dépêches suivantes :

« Londres, 28 décembre.

» Le Rhône monte toujours, il dépasse actuellement tous les niveaux atteints depuis vingt-six ans. Les eaux remplissent tous les canaux souterrains de l'intérieur de la ville; elles commencent non seulement à regorger dans les caves et les sous-sols, mais même dans certaines rues basses, notamment dans plusieurs rues de la Guillotière. On a à déplorer seulement quelques pertes matérielles. En amont et en aval de Lyon, où toutes les habitations riveraines et de nombreuses usines sont envahies, les dégâts matériels sont considérables. La digue qui protège les Brotteaux et la Guillotière résiste victorieusement. On ne songe pas sans effroi aux épouvantables malheurs qui fondraient sur ces quartiers, si cette digue cédait sous la violence du fleuve. La crue n'a pas encore atteint son maximum. Fort heureusement, la Saône ne croît pas dans les mêmes proportions.

— Un horrible accident est arrivé hier matin, dans une maison en construction, boulevard Gouvion-Saint-Cyr. Un ouvrier menuisier, nommé D..., âgé de quarante-trois ans, avait été chargé de clouer des planches sur le toit de la maison ; au lieu de se faire attacher, il se tenait sur un étroit solivan placé dans la gouttière. A un certain moment son marteau lui échappa des mains ; en voulant le rattraper, il perdit l'équilibre et tomba d'un septième étage.

Avant d'arriver jusqu'au sol, le corps rencontra une haute grille en fer sur laquelle il se fixa, et il fallut que plusieurs hommes montassent sur des échelles pour aller le décrocher. Les cris poussés par ce malheureux étaient terribles et déchirants. On le transporta aussitôt dans une pharmacie où il mourut en arrivant.

— On a annoncé ces jours-ci la mort d'un gardien des Tuilleries, Bourraqui, dit *La Guerre*. Un de nos confrères donne sur ce vieux soldat des détails biographiques qui le révèlent comme un héros.

« A la bataille de Solférino, les Autrichiens serraient de près le 91e. La garde du drapeau était décimée. L'ennemi débusquait de tous les côtés. Bourraqui voyant le danger, s'élança et prit le drapeau des mains du sous-lieutenant Tollet, qui venait d'être mortellement frappé. Plusieurs sapeurs, officiers et soldats, le jeune de Guiseuil entr'autres, avaient été blessés grièvement pendant la lutte.

» Un biscaïen traversa l'aigle qui surmontait le drapeau.

» Intrépide, le sergent Bourraqui ramassa l'aigle, l'attacha à son bras par la cravate, et *sans lâcher la hampe*, il tint tête à l'ennemi menaçant jusqu'à l'arrivée des renforts. Le drapeau était sauvé !...

» Après la bataille, Victor-Emmanuel descendit de cheval et vint, dit-on, serrer la main à l'héroïque sous-officier. »

C'est ce fait d'armes qu'a représenté un tableau d'Eugène Bellangé exposé en 1863, et appartenant aujourd'hui à Mme la comtesse de Pontgibaud, veuve du brave commandant tué à Solférino, à la tête du bataillon auquel la garde du drapeau avait été confiée.

Le 91e de ligne avait été chargé de défendre, à *tout prix*, la position à lui fixée. Il s'y maintint jusqu'au dernier moment, sous les ordres du colonel Abatucci — dont la rue a été récemment débaptisée par le conseil municipal.

FORTUNE ET PARAPLUIES. — A l'occasion des étrennes, du 20 décembre au 20 janvier 1883, on donne en prime un billet de la Loterie de Lille, 600,000 fr. de lots en espèces, à tout acheteur de dix francs et au dessus, à la grande Maison de Parapluies, 52 bis, rue Esquermoise.

VARIÉTÉS

LA CAISSIÈRE

PAR ERNEST DAUDET

Livre second

(SUITE)

— Mon vieux, fais tes paquets, lui dit durement celui-ci, je te congédie.

Girard devint vert.

— On me chasse! balbutia-t-il en souriant méchamment.

— Tu m'as obligé à cette mesure par ton attitude envers Mme Hautemont. Elle n'a pas cessé d'être digne de ma confiance et de l'estime des gens de bien. Elle reprend donc sa place dans la maison, et comme il est impossible que vous viviez désormais sous le même toit, il ne me reste qu'à te prier de partir. Mon intention n'est pas d'ailleurs de te mettre sur le pavé sans ressources. Tu aura une indemnité et il ne tiendra qu'à toi de vivre tranquille en plantant des choux.

— C'est bien, monsieur, répliqua froidement Girard, qui se reconnaissait vaincu dans la lutte qu'il avait entreprise contre la caissière et qui ne voulait pas, par une résistance inutile, s'aliéner les bonnes grâces de M. Moncarnaud. Quand dois-je partir ?

— Le plus tôt possible. Si ton successeur a besoin de renseignements, il ira te trouver. Je te ferai connaître ultérieurement les dispositions que j'aurai prises en ta faveur.

Girard, déconfit et honteux, allait se retirer.

—Un mot encore, monsieur Girard, lui dit Silvère en le retenant, je tiens à ajouter une recommandation à ce que vous venez d'entendre. C'est moi qui ai sollicité de mon oncle votre renvoi immédiat. Mais votre conscience ne peut vous laisser ignorer que vous avez mérité ce traitement, quelque dur qu'il soit, par l'infamie de votre conduite. Vous avez ourdi contre Mme Denise, dans le but de la déshonorer et de la faire chasser d'ici une véritable conspiration. Vous n'avez pas craint de forger des inventions auquelles vous m'avez associé et dont vos cheveux blancs m'empêchent seuls de vous demander compte. Ces propos calomnieux conçus et mûris dans votre pauvre cervelle, vous les avez répétés au mari de Mme Denise; vous avez exploité sa crédulité et pris ainsi une part plus directe que vous ne semblez le supposer au malheur qui est arrivé et que nous essayons de réparer.

C'est pour cela que vous sortez d'ici. Je souhaite que vous emportiez la conviction que Mme Denise Hautemont est la plus honnête des femmes et que vous n'ajoutiez pas aux outrages que vous expiez justement le crime de propager des calomnies dont les suites ont été si funestes. De tout ce qui s'est passé dans cette maison, pas un mot à qui que ce soit ; gardez vous surtout de poursuivre de vos vengeances celle qui a été déjà votre victime. Il y a des tribunaux qui punissent les calomniateurs, et les bontés de M. Moncarnaud et de Silvère Brantès, son successeur désigné, restent subordonnées à votre conduite. Tenez vous le pour dit.

Girard avait écouté cette mercuriale les yeux baissés, tordant sa plume entre ses doigts crispés. La colère grondait en lui, mais une colère impuissante dont il parvint à contenir les éclats.

— Est-ce tout? demanda-t-il quand Silvère eut cessé de parler.

— C'est tout, répliqua M. Moncarnaud; file maintenant, tu n'as que ce que tu mérites. Et quand Girard eut quitté le bureau, l'oncle ajouta en s'adressant à son neveu : Il est plus bête que méchant, et il ne faut pas trop lui en vouloir. Une passion contrariée, à son âge, cela est grave.

Quelques instants après, M. Moncarnaud et Silvère se présentaient chez le juge d'instruction. L'abbé Huberti s'y trouvait déjà, s'efforçant de disposer le magistrat à user de clémence envers Pothin et à vaincre ses hésitations et ses scrupules.

La présence des nouveaux venus lui apporta le plus utile secours. Silvère fit une discrète allusion à ce qui s'était passé entre Denise et lui ; il en dit assez pour effacer tous les soupçons que le juge avait pu concevoir, pour prouver combien cette jeune femme s'était montrée héroïque, en résistant aux suggestions de son ardent amour.

Il traça un émouvant tableau des maux qu'elle avait subis depuis son mariage, jusqu'au moment où, après une lutte victorieuse contre son propre cœur, elle était tombée victime de l'inconduite et des méfaits de son mari. A tant de peines, il n'était qu'un soulagement, la mise en liberté de Pothin, que son retour à de meilleurs sentiments rendait digne de quelque pitié. De son côté, M. Moncarnaud retirait sa plainte, il se prétendait désintéressé, et ne réclamait plus rien que ce que réclamait son neveu. Le juge d'instruction se laissa convaincre.

— Je ne sais, je ne veux pas savoir, dit-il, si je n'excède pas mon droit. Mais les conditions dans lesquelles nous nous trouvons sont si exceptionnelles, qu'une mesure exceptionnelle aussi ne me semble pas contraire à la justice. L'ordonnance de non-lieu que je vais rendre pour la femme aura le même effet pour le mari. J'avais fait citer le sieur Girard pour cette après midi. Mais, au lieu de l'interroger sur l'affaire Hautement, je ne l'interrogerai que sur les calomnies qu'il a tenues. Ce sera un avertissement dont il ne manquera pas de tenir compte et qui nous assurera sa discrétion.

— M'autorisez-vous, monsieur le juge d'instruction, à aller annoncer à Mme Denise qu'elle sera libre dans la journée ?

— Je vous autorise même à l'emmener, répondit le juge en signant un ordre qu'il remit à Silvère. Vous pouvez lui promettre que son mari sortira ce soir. Je le retiens encore, parce que je veux lui parler et lui faire connaître que c'est à sa femme seule qu'il doit de ne pas être renvoyé devant les tribunaux.

—Sais-tu que tu es un habile homme ? dit M. Moncarnaud à Silvère, lorsqu'en sortant du cabinet du juge d'instruction et après avoir pris congé de l'abbé Huberti, ils se trouvèrent seuls sur les degrés du palais de justice ; tu as plaidé comme le plus éloquent avocat. Tu l'aimais donc, cette petite femme ?

— Je n'aime que la mienne, mon oncle, répondit Silvère. Mais je n'en sais pas une qui soit plus digne de respect que Mme Hautemont. Libre, elle aurait porté mon nom ; c'est bien le moins que je sois pour elle aujourd'hui un ami fidèle.

A trois heures de l'après-midi, le même jour, Denise n'avait pas encore quitté la maison d'arrêt. Le directeur attendait les ordres du juge d'instruction pour la remettre en liberté; mais il en connaissait déjà la teneur, et Denise avait cessé d'être traitée comme une inculpée. Autorisée à rester près d'elle, Loulou Piquet lui tenait compagnie, s'efforçant de raviver son courage et ses espérances. Car elle était triste, la pauvre Denise, triste, brisée par les épreuves de ces derniers jours, par la lutte qu'elle venait de soutenir, par les angoisses qu'elle avait subies en présence de tant de périls conjurés contre son repos.

En même temps que ce passé pesait sur elle, l'avenir l'épouvantait. Une ordonnance de non-lieu allait la déclarer innocente et lui rendre la liberté, mais lui rendrait elle aussi la position qu'elle avait perdue, sa santé compromise par ces épreuves successives ?

— Que deviendrai-je maintenant ? disait elle mélancoliquement à Loulou. Pour sûr, M. Moncarnaud refusera de me reprendre, car s'il n'a rien à me reprocher, je n'en suis pas moins la femme d'un voleur, et si Pothin est retenu par les juges, s'il est condamné, la honte de sa condamnation rejaillira sur le nom que je porte. Et puis, voyez-vous, ma pauvre Loulou, je suis sans force pour continuer la vie ; je n'ai plus d'énergie ; la tache qui m'incombe maintenant me remplit d'effroi. Payer mes dettes, travailler, vivre, tout cela est au-dessus de mon pouvoir... Je voudrais mourir, soupira-t-elle.

— Pourquoi parler ainsi, madame Denise? demanda Loulou. Cela n'est pas bien, vous n'avez pas le droit de douter de la bonté de Dieu; puisqu'il vous tire d'ici, ce n'est pas pour vous rejeter dans des peines nouvelles. Quand vous aurez pris quelques jours de repos, votre courage vous reviendra avec la santé...

Du repos ! M'est-il donc permis d'en prendre ? D'ailleurs, en quel asile trouverais-je le calme — Je n'ai plus de foyer.

— Mais il vous reste ma maison, madame Denis, s'écria Loulou, oui, ma maison, c'est convenu avec Piquet ; il est brusque, mais pas méchant, bien au contraire, c'est lui qui vous offre l'hospitalité chez nous jusqu'à ce que vous ayez pu vous reconnaître.

— Merci, ma bonne Loulou, répondit Denise tout attendrie, je ne doute pas de votre cœur ; mais je serais pour vous une cause de dérangement, je retournerai au couvent ; j'espère bien qu'on voudra m'y recevoir encore; puis, l'abbé Huberti me conseillera...

Loulou allait insister. Elle en fut empêchée par l'entrée de l'infirmière qui venait inviter Denise à descendre au parloir.

— Je crois que vous pouvez prendre votre petit paquet, madame, ajouta-t-elle. Il me semble bien que vous ne remonterez pas ici.

Tout le bagage de Denise se composait de quelques hardes dont Loulou voulut se charger. Denise remercia l'infirmière de ses soins et descendit ensuite tout émue en pensant qu'elle allait être libre, après dix jours de séquestration.

Au bas de l'escalier, l'infirmière ouvrit la porte du parloir et fit signe à Denise d'entrer. Denise obéit. Mais à peine entrée, elle poussa un petit cri et chancela en portant la main à son cœur. Silvère était là, debout, le chapeau à la main et s'élançait vers elle.

— Vous ! vous ! fit-elle d'une voix faible.

— Oui, moi, qui viens vous délivrer, ma pauvre enfant, s'écria Silvère, en étendant le bras pour la soutenir. C'est à Paris que j'ai connu votre malheur, trop tard, hélas! pour le prévenir. Assez tôt cependant, pour l'empêcher de devenir irréparable. Mon oncle sait que vous êtes toujours digne de sa confiance; il vous dira lui-même combien il regrette d'avoir agi précipitamment, d'avoir ouvert l'oreille aux suggestions de ce misérable Girard qui était votre ennemi et que vous ne reverrez plus, car, on l'a chassé. Votre place vous attend là-bas ; venez la reprendre, et soyez sans crainte; tout le monde ignore ce qui s'est passé. Vous retrouverez parmi nous la même estime, le même respect que par le passé, une situation meilleure, car nous vous devons bien des dédommagements. Allons, courage; madame Denise, vous connaîtrez des jours meilleurs, vos dettes seront payées.

— Mais, mon mari sera-t-il condamné?

— Votre mari sera libre ce soir et j'ai déjà pensé à lui offrir une position, dans l'un de nos comptoirs d'Orient, d'où nous le rappellerons plus tard quand il aura prouvé, par sa bonne conduite, qu'il est digne de recommencer à vivre près de vous.

— Tout cela est trop beau, murmura Denise qui se soutenait à peine et souriait à travers ses larmes.

— Comme elle est faible et changée! dit tristement Silvère à Loulou.

— Après tant d'émotions, un repos de quelques semaines lui serait nécessaire.

— Elle viendra se reposer chez vous, à Neuville.

— Non! non! pas là! répondit doucement Denise qui avait entendu.

— C'est ma femme qui vous prie, qui veut vous recevoir et vous traiter comme une amie, fit Silvère suppliant. Pour toute réponse, Denise donna un libre cours à ses sanglots, se soulageant à laisser couler ses pleurs. Quand cette courte crise eut pris fin, les formalités de la levée de l'écrou étaient remplies. Denise sortit de la prison au bras de Silvère, monta dans la voiture qui stationnait à la porte. Silvère et Loulou y montèrent avec elle et quelques instants après, ils entraient ensemble dans le magasin de M. Moncarnaud.

Le patron était là, se promenant avec impatience, trouvant que Denise tardait bien à revenir. Quand il la vit apparaître, un remords mordit son cœur et il dut se reprocher comme un crime la dureté avec laquelle il avait traité sa caissière. Ces dix jours avaient métamorphosé Denise. Des boucles grisonnantes rayaient ses beaux cheveux noirs, son visage amaigri révélaient ses souffrances intérieures, et l'éclat sombre de ses yeux, les déchirements de son âme.

— Pardonnez-moi, mon enfant, murmura M. Moncarnaud, en lui prenant les deux mains. Il y a eu dans tout ceci une véritable fatalité ; mais je m'efforcerai de réparer.

— Vous étiez dans votre droit, monsieur, les apparences étaient contre moi, répondit elle, en saluant, un sourire sur ses lèvres décolorées, les employés qui venaient s'informer de sa santé et la féliciter sur son retour.

— Aucun d'eux ne sait rien, fit remarquer M. Moncarnaud pour rassurer Denise ; Girard est parti et je me suis assuré son silence.

Elle le remerciait tandis qu'il la conduisait à la caisse où elle s'assit comme autrefois, pour en prendre possession.

Tant de marques de sympathies payaient bien des souffrances; en ce moment se ranima dans son pauvre cœur meurtri l'espoir d'un meilleur avenir.

—Maintenant, reprit alors Silvère, mon oncle vous accorde un congé de quelques semaines, que vous viendrez passer à Neuville, et vous attendrez pour vous remettre au travail que vous ayez recouvré vos forces.

— Vous êtes bien bons, répondit Denise; mon cœur est pénétré d'une reconnaissance éternelle.

Elle se laissa emmener par Silvère qui la conduisit à Neuville dans la maison de M. Moncarnaud, où il venait de s'installer avec sa jeune femme, afin de ne pas l'éloigner de sa famille. Louise Brigenne, devenue madame Brantès, accueillit Denise avec l'effusion d'un cœur généreux et compatissant. Elle voguait en plein bonheur, et quoi qu'elle eût compris aux récits de son mari qu'à une époque, récente encore, il avait été sensible au charme de Denise, elle était trop sûr de son cœur pour concevoir la crainte de se le voir enlever par cette honnête femme, qui n'en avait pas voulu quand il lui eût été si aisé d'y établir à jamais son empire.

Puis, Denise, malheureuse, éprouvée, n'ayant conservé de sa beauté que ce qui était propre à révéler la grandeur de son âme, ne gardait rien d'une séduction. Ce n'était plus qu'une vaincue de la lutte de la vie, résignée à voir, sans jalousie sinon sans regrets, s'édifier le bonheur des autres. Les nobles cœurs comprennent ces sentiments délicats.

A dater de ce moment, se noua entre ces deux femmes, la fraternelle amitié qui allait devenir la meilleure joie de Denise.

C'est à Neuville que Pothin, sorti de prison, vint prendre congé de sa femme, avant de partir pour l'Orient où, à la recommandation de Silvère l'envoyait M. Moncarnaud. Ses dettes allaient être payées et M. Moncarnaud se chargeait d'obtenir la réhabilitation de son nouvel employé. Ce dénouement inespéré avait rendu confiance et courage à Pothin, mais la rude épreuve qu'il venait de subir, le péril qu'il avait encouru, ses fautes passées et ses torts envers Denise le remplissaient de défiance et de crainte.

— L'état de ma santé m'interdit de te suivre, dit Denise; mais mon souvenir te suivra, tu as beaucoup à réparer, songes-y; rends-toi digne par ta conduite des bienfaits qu'on nous prodigue. A ton retour, si tu as répondu à mon espérance, tu me retrouveras.

Cet engagement n'était pas sans mérite, car elle n'avait pour ce pauvre homme ni affection, ni estime ; il ne lui inspirait plus que de la pitié.

Trois années ont passé sur les évènements que nous venons de raconter. Denise est toujours caissière dans la maison Moncarnaud. Mais ses charges et ses responsabilités ont pris une extension plus grande que par le passé, M. Moncarnaud ayant cédé sa maison à son neveu et ce dernier ayant fait de Denise une véritable associée.

Denise a trouvé chez Silvère une famille; son amour épuré et transformé se traduit par son dévouement pour ses amis, par sa tendresse pour un nouveau-né auquel elle a déjà donné autant de soins qu'il en a reçu de sa mère. Elle vit ainsi, ardente au travail, fidèle au devoir, un regret dans le cœur, mais résignée à sa vie telle que les destins l'ont faite et demandant au Ciel de la laisser longtemps près de ceux qu'elle chérit et qui se plaisent à lui faire goûter toutes les joies du foyer, dont elle avait été si longtemps privée.

L'intérêt de ce récit eût peut-être exigé que Denise épousât Silvère, ou que l'ayant perdu elle mourût de son amour désespéré et de ses malheurs. Mais, aux situations dramatiques, la vie donne souvent des dénouements simples. Notre héroïne n'est pas morte, elle a vécu, et même à la voir, mélancolique, modeste, apaisée, on ne se douterait pas qu'un grand désastre a assombri ses jours, et qu'elle porte au cœur l'incurable et profonde blessure d'un amour sans espoir.

FIN.

ERNEST DAUDET.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

L'élection de sir Charles Dilke

Londres, 30 déc.

Les conservateurs ont décidé de ne pas combattre la réélection de sir Charles Dilke à Chelsa.

Un ambassadeur anglais au Vatican

Londres, 30 déc.

Le *Standard* reçoit de Rome une dépêche, annonçant que l'Angleterre a proposé de nommer un agent diplomatique au Vatican. Une réponse favorable a été envoyée à Londres, le 23 décembre.

L'Allemagne en Palestine

Londres, 30 décembre.

Une dépêche de Berlin adressée au *Daily-News*, dit que le voyage du prince Frédéric-Charles en Egypte et en Palestine, se rattache au plan de colonisation de l'Allemagne.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Reinemund et Vandervelde, communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Le Havre, 30 décembre.

Cours de clôture de New-York du 29 décembre.

nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.
00.00	10.17	10.18	10.26	10.39	10.52	10.65	10.78	10.89

Ventes du jour : 90,000 balles. Marché ferme.
Recettes du jour : 46,000 balles contre 34,000 b. en 1881 et 37,000 en 1880.
Total de la semaine : 248,000 balles contre 192,000 b. en 1881 et 198,000 en 1880.

Saindoux

déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	aout.
00.00	10.80	10.85	10.92	11.00	11.15	11.10	11.15	00.00

Maïs

oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin
00	00	00	65 1/2	64 3/4	64 1/4	63 3/4	63	00

Roubaix, le 30 décembre 1882.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez

Havre, 30 décembre.
Ventes 100 b. Marché inchangé.
Liverpool, 30 décembre.
Fête.
New-York, 30 décembre.
New-York, 10 1/4.
Recettes 46,000 b
New-Orléans low middling 71 1/2.
Savanah » » »

PARIS 29 décembre. — HUILE DE COLZA 10 k., fut com. esc. 1 0[0] : Courant, 85 50 à .. ..; janvier 86 .. à .. .. 4 premiers, 85 75 à .. .. ..; 4 de mai 81 25 à .. .. — HUILE DE LIN : Courant, 60 25 à .. ..; janvier 60 .. à .. ..; 4 premiers, 60 25 à .. ..; de mai, 60 25 à .. .. — SPIRITUEUX (le q., l'h. 90e, fût c., esc. 10 k.): Courant, 50 50 à .. ..; janvier, 50 75 à .. .., 4 premiers, 51 50 à .. ..; de mai, 53 75 à .. .. — SUCRES 88e SACCHARIMET. (100 k., net 10[12 ct., 52 25 à 52 50. — SUCRES BLANCS N° 3 : Courant, 59 50 à .. ..; janvier, 59 80 à .. ..; 4 premiers, 60 62 — SUCRES RAFFINÉS : 106 .. à 107 .. — FARINES 9 MARQUES (163 hect., d., c., esc., 1[2. Courant, 63 75 à .. ..; janvier, 57 25 à .. ..; 4 premiers 57 25 à .. ..; 4 de mars 57 25 à .. .. — MARQUE CORBEIL : (159 k.), 62 .. à .. .. — BLÉS 77/75 k., s. esc. comptant; Courant, 25 30 à .. ..; janvier 25 40 à .. ..; 4 premiers, 25 60 à .. ..; 4 de mars, 26 25 à .. .. — SEIGLE. 70/73 k., s. esc. comptant. Courant, 16 25 à .. ..; janvier, 16 25 à .. ..; 4 premiers, 16 75 à .. 4 de mars, 17 25 à .. ..

LILLE, 29 déc. — Sucre indien 88 degrés cours offi. 51 25. Id. nos 7 à 9 .. .. Id. en pain, 6 k. n° 1, 113 .. Sucre numéro 3 .. .. Id. indigène n° 3 .. .. 3/6 betteraves disponibles .. .. Id. courant .. .. Id. Grains disponibles .. .. Id. fin 1re qual. dispon. .. .. Id. fin 1re qual. courant .. .. Id. mélasse disponible .. .. .. d. à livrer, premier .. .. Id. 4 janvier .. .. Id. 4 d'été, ... Id. 4 derniers .. .. Id. prochain .. ..

Marché aux Huiles de Lille

COURS PRÉCÉDENTS

	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	75 50 à	13 .. à 15 ..	13 .. à 15 50
— épurée p. q.	83 50	.. ..	.. ..
Œillette b. goût	.. ..	[illegible]	[illegible]
— rousse	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	[illegible]	15 .. 18 ..	12 .. 13 ..
Chanvre	.. ..	13 .. 15 ..	12 50 14 50
Lin du pays	56	[illegible]	[illegible]
Lin étranger	54 50	[illegible]	[illegible]

COURS DU 29 DÉCEMBRE

Huile de colza	.. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Cameline	.. .. ..
Chanvre	.. .. ..

LA VILLETTE, 28 déc. — Bœufs amenés 2900; poids 350; 1re qual. 1.72; 2e qual. 1.56; 3e qual. 1.25; prix moyens 1.15 à 1.76; Vaches am. 645; p. 294 1.58; 1.38; 1.15; prix moyens 1.05 à 1.62; Taureaux am. 166; p. 380; 1.44; 1.30; 1.20; prix moyens 1.10 à 1.48; Veaux am. 1110; p. 80; 2.30; 2.16; 1.85; prix moyens 1.75 à 2.45. Moutons am. 15813; p. 20; 2.18; 1.98; 1.78; prix moyens 1.68 à 2.28; Porcs gras am. 3501; p. 87; 1.44; 1.38; 1.38 prix moyens 1.28 à 1.48.

ANVERS, 29 déc. — Froments calmes, prix sans changement.
Seigles faibles.
Pétrole : Tend. calme.
Disponible 18 3/4 ; Courant .. .[. ; Janvier 19 .[. Fév.-mars 19 1/4. Janv.-mars 18 1/4.
Sucres : Tendance calme. Disponible, 47,50 ; janvier-mars, 48 75.

BERGUES, 28 déc. — Blé froment 20 47; blé roux 17 39; blé nouveau .. ..; blé prem. qualité 21 67; blé troisième qualité 18 54; seigle .. ..; orge 11 90; avoine 10 ..; fèves 16 65; haricots 23 48; pois bleus 14 65; vesces .. ..; cameline .. ..; graine de lin .. ..; colza d'été .. ..; colza d'hiver .. ..; pommes de terre 9 40; fromages vieux 87 66; beurre le k. en hiver, 1re qual. 4 10; 2e qual. 3 85; 3e qual. 3 50; beurre le kilo en pièce 3 58; œufs le cent 15 30; lin le kil. 1 ..

ARRAS, 28 déc. — 1159 het. Blé froment dern. p. 17.85 1182 h. Blé (fermage) 15.25; 1153 h. Blé métil 13 ..; 157 h. Seigle 10...; 1704 h. Escourgeon 8.74; 1900 h. Avoine 5.75; ... h. id. semences .... — Total: 7328 hectolit. — GRAINES OLÉAGINEUSES ET AUTRES : 1495 hect. Œillettes dern. p. 26.50; .22 h. Lin 18.50; ...5 h. Colza 24 50; 125 h. Cameline 15.25; .. h. Vesces .....; 68 h. Pommes de terre .7..; 116 h. Fèves 10... .. h. Hivernage .....; .. h. Pois.....; .. h. Bizailles .....; .. h. Oignons ..... — Total : 1825 hectol. — RÉCAPITULATION : Céréales 7328 h. Graines, pommes de terre et autres 1825 h. — Total général : 9053 hectolitres.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Le Jeudi 28 décembre 1882, matin

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.055.756.[illegible] 13
Effets échus hier à recevoir		126.527 93
Portefeuille de Paris : Commerce		[illegible] 26
Portefeuille des succursales : Effets sur place		559.812.736 ..
Avances sur lingots et monnaies		29.174.600 ..
— — succursales		2.704.800 ..
Avances sur titres		158.474.400 60
— — succursales		128.207.753 ..
Avances à l'Etat		99.608.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements	(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles		99.634.624 73
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales		7.865.177 ..
Dépenses d'administration		....
Emploi de la réserve spéciale	(e)	11.997.444 16
Monnaies italiennes en dépôt		....
Divers		66.[illegible] 37
		3.790.743.856 41

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital		8.002.313 84
Réserves mobilières :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banque départem.	(b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.125.000 ..
Réserve immobilière	(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale	(e)	9.997.444 16
Billets au porteur en circulation		2.790.357.475 ..
Arérages de valeurs transférées ou déposées		6.242.980 08
Billets à ordre et récépissés		30.821.315 18
Comptes courants du Trésor		294.663.725 44
Comptes courants de Paris		355.978.336 14
— — des succursales		40.171.600 ..
Dividendes à payer		25.533.482 25
Effets non disponibles		....
Escomptes et intérêts divers		898.344 71
Réescompte du dernier semestre		2.767.549 79
Divers		14.767.930 98
		3.790.743.856 41

Décomposition de l'encaisse au 28 déc. 1882

Or	964.481.335 10
Argent	1.091.275.[illegible] 07
	2.055.756.[illegible] 13

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Portefeuille	42.701.000
Circulation des billets	37.866.000
Comptes courants particuliers	4.624.000
Comptes courants du Trésor	9.244.000

DIMINUTION

Encaisse or	3.315.000
Encaisse argent	1.240.000
Avances sur titres	....
Proportion	.....
Bénéfices de la semaine	898.000

Valeurs se négociant à trois mois

	CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 1/2	Amsterdam	205 3/4 à 205 1/2	205 7/8 à 206 1/8 et 4 0/0
5 0/0	Allemagne.	122 3/8 à 122 5/8	122 5/8 à 122 7/8 et 4 0/0
5 0/0	Vienne	208 1/2 à 209 .[.	209 .[. à 209 1/2 et 4 0/0
5 0/0	Barcelone	485 .[. à 487 .[.	485 .[. à 487 .[. et 4 0/0
5 0/0	Madrid	485 .[. à 487 .[.	485 .[. à 487 .[. et 4 0/0
6 0/0	Lisbonne	544 1/2 à 545 1/2	544 1/2 à 545 1/2 et 4 0/0
6 0/0	St-Pétersb.	240 .[. à 242 .[.	242 .[. à 244 .[. et 4 0/0

Valeurs se négociant à vue

	CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 0/0	Londres	25 24 1/2 à 25 29 1/2	25 17 .[. à 25 22 .[.
4 0/0	Belgique	1/8 pair à .[.. p.	.3/16 p. à .1/16 p.
5 0/0	Italie (lire).	1 .[. p. à .3/4 p.	1 .[. p. à .3/4 p
5 0/0	Italie (or).	1/4 p. à 1/2 p.	1/4 p. à 1/2 p.
4 1/2	Suisse	.[.. p. à 1/8.. p.	..[.. p. à .1/8.

Matières d'Or et d'Argent

Or en barre	à 1	Souverains	25 19
Argent en barre, à 160	.[.	Banknotes	25 22
Quadruples espa.	81 ..	Aigles Etats-Unis	25 90
— colomb. et mex.	81 ..	Dollar	.. ..
Piastres Ferdin.	.. ..	Guillaume (20 marks)	24 70
— mexican	4 55	Impériales russes	20 65

THÉATRE DE ROUBAIX. — Dimanche 31 décembre, à 5 h. 1/2 : *La Servante ou l'Empoisonneuse de la Côte-d'Or*, drame historique en 6 actes, par MM. Breneborre et Nus. — *Le Cœur et la Main*, opéra-comique en 3 actes, par MM. C. Nuitter et A. Beaumont, musique de M. Ch. Lecocq.

GRAND-THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 31 décembre, à 4 h. 60 : *Un Voyage d'agrément*, comédie en 3 actes. — *Les Dragons de Villars*, opéra-comique en 3 actes. — *L'Article 7*, comédie-vaudeville en 3 actes, par MM. L. Bataille et Henri Feugère.

BIBLIOGRAPHIE

Les cinq sous du Juif-Errant (Firmin-Didot, Paris). — Les Lurons de la Ganse (Blériot et Gauthier-Paris) par *Aimé Giron*.

Nous n'avons pas à présenter au public le rédacteur au *Figaro*, au *Clairon*, à *l'Art*, etc., etc., l'auteur du Manoir de Meyrial chez Blériot et de ces Pauvres petits! chez Hachette etc., etc., M. Aimé Giron. Son nom est trop populaire.

Nous voulons seulement signaler deux volumes de lui parus à la fois et dont les éditions vont se succéder rapidement.

1° Les Lurons de la Ganse, roman de bibliothèque. Ce livre est un vrai succès et nous le recommandons à tous les esprits friands de récits palpitants, de style énergique ou délicat et à tous les cœurs soucieux de littérature irréprochable.

2° Surtout — un livre d'étrenne, qui est un véritable évènement, Les cinq sous du Juif-Errant, illustré par le célèbre dessinateur belge Henri Pille, de très nombreux dessins et de huit aquarelles.

Ce volume est un bijou de tous points. La Belgique est en train d'enlever à elle seule la première édition.

La scène se passe en effet et en grande partie, à Bruxelles au XVIIIe siècle, suivant le couplet de la complainte du Juif-Errant. Le vieux Bruxelles est délicieusement ressuscité par la plume si originale d'Aimé Giron et le crayon si pittoresque d'Henri Pille.

Le récit est une merveille de douces larmes et de joyeux rires. Il est le succès parisien des livres d'étrennes de cette année et il se trouvera certainement partout sur toutes les tables des familles et sur toutes les lèvres des enfants.

Ce serait n'avoir que peu de souci de nos lecteurs de ne pas leur signaler vite un livre ravissant qui s'enlève à Paris chez l'illustre éditeur Firmin Didot.

Z.

LE FER BRAVAIS (*gouttes concentrées de fer Bravais*) est le meilleur de tous les toniques, et le reconstituant par excellence dans l'*anémie*, la *chlorose*, *débilité*, *épuisement*, *faiblesse*, *pauvreté du sang*.

Toute personne réellement soucieuse de sa santé, doit lire très attentivement la brochure sur l'anémie. Dans cette brochure sont réunis les appréciations, témoignages et attestations de célébrités médicales de France et d'Europe, qui ont expérimenté le FER BRAVAIS. Envoi *franco*, rue Taitbout, 81, Paris. 20077

[illegible] RENTE
[illegible]
50
PAR AN

Le Propriétaire-Gérant, Alfred REBOUX
Imprimerie Alfred REBOUX